

Solier / ière

RNCP34700 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	233s
Formacode(s)	22423
Code(s) ROME	F1609
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/06/2020
Date d'échéance	29/06/2025

Certificateur(s)

KALEI · SIRET : 78435956400043

UNION PROFESSIONNELLE DES METIERS DE LA FINITION · SIRET : 32719244900012

<https://www.upmf.ffbatiment.fr>

Partenaires habilités

6 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 6 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
BTP CFA HAUTS DE FRANCE VERSANT NORD	77811392800080	Former et organiser l'évaluation
BTP CFA NOUVELLE AQUITAINE	78235535800089	Former et organiser l'évaluation
BTP CFA OCCITANIE	51472700700023	Former et organiser l'évaluation
FORBO SARLINO	33548041400010	Former et organiser l'évaluation
GERFLOR	72658015200015	Former et organiser l'évaluation
TARKETT FORMATION	39126655800017	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans un contexte d'importants volumes de départs en retraite de soliers et de solièrès dans les prochaines années et de croissance du secteur des revêtements de sols et murs, il est indispensable de former des nouveaux professionnels complets maîtrisant les compétences de base mais aussi les techniques avancées du métier. En l'absence de toute autre certification de même niveau sur le métier de solier(ière), le Titre de solier(ière) de niveau 4 permet de garantir, pour les personnes titulaires de la certification, la maîtrise de l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice du métier solier et de solièrè dans tous les environnements (construction neuve, rénovation, logements, bureaux, hôpitaux, commerces, hôtellerie...).

ACTIVITÉS VISÉES

Sur un chantier dans le secteur du Bâtiment, le solier/la solièrè assure les activités suivantes :

- Conseil et dialogue avec les clients et les autres intervenants
- Organisation de l'intervention
- Traitement et préparation des supports et de la zone d'intervention

- Mise en œuvre courante des revêtements de sol PVC en lés collés
- Mise en œuvre courante des revêtements de sol Linoleum en lés (collés)
- Mise en œuvre courante et technique des revêtements de sol Textiles en lés - Aiguilleté, Floqué et Tuft (en dalles et lés collés)
- Mise en œuvre courante de dalles et lames collées et de tous systèmes libres ou semi-libres
- Mise en œuvre décorative
- Mise en œuvre de revêtements PVC en lés et dalles collés avec traitements verticaux
- Mise en œuvre des systèmes douche
- Mise en œuvre des revêtements de sol PVC conducteurs et dissipateurs en lés et dalles
- Mise en œuvre des revêtements Linoleum en lés collés avec traitements verticaux
- Mise en œuvre de marches d'escalier (PVC, Textile, Linoleum)

Ces activités s'exercent dans le respect :

- Des règles de l'art de la profession,
- Des règles d'hygiène et de sécurité du chantier,
- Des normes environnementales en vigueur.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Bloc 1 : Organiser son intervention de mise en œuvre de revêtements de sols et/ou murs

1. Collecter les documents et informations relatives à l'intervention en réalisant lorsque possible des relevés de l'existant afin de permettre l'exécution de l'intervention
2. Préconiser des solutions techniques et esthétiques en cohérence avec les normes et classements afin de répondre aux besoins et attentes des clients en accord avec sa hiérarchie.
3. Communiquer oralement et/ou par écrit avec la hiérarchie, le client et les autres intervenants sur le déroulement du chantier et les éventuelles difficultés afin de garantir son déroulement dans les conditions requises de délai, sécurité et qualité
4. Préparer l'intervention sur le plan matériel, logistique et sécuritaire, à partir des consignes écrites ou orales afin de garantir le déroulement de l'intervention dans les délais prévus
5. Calculer les quantités de produits à mobiliser pour réaliser l'intervention en tenant compte des spécificités des produits et de l'environnement afin de mobiliser les ressources matérielles adaptées pour effectuer la pose
6. Entretenir le matériel dans le respect des consignes d'utilisation et avec les moyens d'entretien adaptés afin de le maintenir en état fonctionnel et d'assurer sa pérennité
7. Clôturer l'intervention en nettoyant la zone de travail et en répertoriant les retours de produits afin de libérer l'accès aux locaux en toute sécurité
8. Réaliser un compte-rendu de l'intervention, par écrit ou à l'oral, des informations sur les écarts entre le prévisionnel et le réalisé. afin de rendre compte des travaux réalisés à sa hiérarchie
9. Réaliser les travaux préalables nécessaires, en respectant normes et classements, afin d'autoriser la mise en œuvre d'un revêtement de sol et mur en travaux neufs ou en rénovation
10. Sécuriser l'intervention en recourant aux Moyens de Protection Collective (MPC) et aux Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés afin de réduire tout risque d'accident

Bloc 2 : Réaliser la mise en œuvre de revêtements de sols horizontaux

1. Préparer les revêtements de sol PVC adéquats par rapport à l'utilisation prévue de la pièce, en respectant les normes et classements U2/U2S/U3/U4, afin respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
2. Réaliser la pose courante au sol, avec arasement périphérique et traitement des joints, de revêtements de sol PVC hétérogène et homogène en lés U2/U2S/U3/U4 avec obstacle afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art
3. Préparer les revêtements de sol linoléum adaptés par rapport à l'utilisation prévue de la pièce, en respectant les normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
4. Réaliser la pose courante de revêtements de sol Linoleum en mobilisant les outils et techniques adaptés, dont le thermocollage à plat entre lés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art
5. Préparer les revêtements de sol textiles adéquats en respectant les demandes particulières et le plan de calepinage technique suivant les normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
6. Réaliser la pose de revêtements de sol textiles en suivant le plan de calepinage afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art
7. Préparer les dalles et lames adaptées par rapport à l'utilisation prévue de la pièce en respectant les normes et

classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention

8. Réaliser la pose de dalles, lames et autres systèmes en suivant le plan de calepinage et en mobilisant les outils et techniques adaptées afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art

9. Préparer les revêtements de sol destinés à réaliser une pose décorative en suivant les instructions de pose particulières, tout en respectant les normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention

10. Réaliser la pose technique et décorative en suivant le plan de calepinage et en mobilisant les outils et techniques adaptées afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art

Bloc 3 : Réaliser la mise en œuvre de revêtements de sols avec traitements verticaux et pose de revêtement de murs

1. Préparer les revêtements PVC collés standards adaptés aux conditions d'utilisation de locaux nécessitant une mise en œuvre avec traitements verticaux, en respectant les normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention

2. Réaliser la pose technique de revêtements PVC collés standards hétérogènes et homogènes U3/U4 avec traitements verticaux en mobilisant les outils et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art

3. Préparer les supports ainsi que les revêtements de sol et mur adaptés à l'utilisation d'un système douche, en respectant les normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention

4. Réaliser la pose des lés de revêtement de sol et mur pour douche après identification et réception des supports (pentes et mural) et en mobilisant les outils et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art

5. Préparer les revêtements de sol PVC conducteurs ou dissipateurs adaptés aux conditions d'utilisation du local, en respectant les normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention

6. Réaliser la pose de revêtements de sol PVC conducteurs et dissipateurs en mobilisant les outils et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art

7. Préparer les revêtements de sol linoléum en lés à coller avec traitements verticaux adaptés aux conditions d'utilisation de locaux, tout en respectant les normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention

8. Réaliser la pose technique de revêtements de sol linoléum en lés collés avec traitements verticaux en mobilisant les outils et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art

9. Préparer les revêtements de sol de type Linoleum et PVC en Marches Intégrales, pour escalier à marches droites et balancées, en fonction du type d'escalier et de son usage, en respectant normes, classements, et exigences liées à l'accessibilité afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention

10. Réaliser la pose en escalier avec des revêtements standards ou marches intégrales sur des marches droites et balancées en fonction de leur typologie, format et support en mobilisant les outils, accessoires et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art

Blocs de compétences

RNCP34700BC01 — Organiser son intervention de mise en œuvre de revêtements de sols et/ou murs

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Collecter les documents et informations relatives à l'intervention en réalisant lorsque possible des relevés de l'existant afin de permettre l'exécution de l'intervention

2. Préconiser des solutions techniques et esthétiques en cohérence avec les normes et classements afin de répondre aux besoins et attentes des clients en accord avec sa hiérarchie.

3. Communiquer oralement et/ou par écrit avec la hiérarchie, le client et les autres intervenants sur le déroulement du chantier et les éventuelles difficultés afin de garantir son déroulement dans les conditions requises de délai, sécurité et qualité

4. Préparer l'intervention sur le plan matériel, logistique et sécuritaire, à partir des consignes écrites ou orales afin de garantir le déroulement de l'intervention dans les délais prévus

5. Calculer les quantités de produits à mobiliser pour réaliser l'intervention en tenant compte des spécificités des produits et de l'environnement afin de mobiliser les ressources matérielles adaptées pour effectuer la pose

6. Entretenir le matériel dans le respect des consignes d'utilisation et avec les moyens d'entretien adaptés afin de le maintenir en état fonctionnel et d'assurer sa pérennité

7. Clôturer l'intervention en nettoyant la zone de travail et en répertoriant les retours de produits afin de libérer l'accès

aux locaux en toute sécurité

8. Réaliser un compte-rendu de l'intervention, par écrit ou à l'oral, des informations sur les écarts entre le prévisionnel et le réalisé. afin de rendre compte des travaux réalisés à sa hiérarchie
9. Réaliser les travaux préalables nécessaires, en respectant normes et classements, afin d'autoriser la mise en œuvre d'un revêtement de sol et mur en travaux neufs ou en rénovation
10. Sécuriser l'intervention en recourant aux Moyens de Protection Collective (MPC) et aux Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés afin de réduire tout risque d'accident

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Etude de cas
- Mise en situation pratique
- Entretien avec l'évaluateur

RNCP34700BC02 — Réaliser la mise en œuvre de revêtements de sols horizontaux

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Préparer les revêtements de sol PVC adéquats par rapport à l'utilisation prévue de la pièce, en respectant normes et classements U2/U2S/U3/U4, afin respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
2. Réaliser la pose courante au sol, avec arasement périphérique et traitement des joints, de revêtements de sol PVC hétérogène et homogène en lès U2/U2S/U3/U4 avec obstacle afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art
3. Préparer les revêtements de sol linoléum adaptés par rapport à l'utilisation prévue de la pièce, en respectant normes et classements afin respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
4. Réaliser la pose courante de revêtements de sol Linoleum en mobilisant les outils et techniques adaptés, dont le thermocollage à plat entre lés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art
5. Préparer les revêtements de sol textiles adéquats en respectant les demandes particulières et le plan de calepinage technique suivant les normes et classements afin respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
6. Réaliser la pose de revêtements de sol textiles en suivant le plan de calepinage afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art
7. Préparer les dalles et lames adaptées par rapport à l'utilisation prévue de la pièce en respectant normes et classements afin respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
8. Réaliser la pose de dalles, lames et autres systèmes en suivant le plan de calepinage et en mobilisant les outils et techniques adaptées afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art
9. Préparer les revêtements de sol destinés à réaliser une pose décorative en suivant les instructions de pose particulières, tout en respectant les normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
10. Réaliser la pose technique et décorative en suivant le plan de calepinage et en mobilisant les outils et techniques adaptées afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation pratique
- Entretien avec l'évaluateur

RNCP34700BC03 — Réaliser la mise en œuvre de revêtements de sols avec traitements verticaux et pose de revêtement de murs

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Préparer les revêtements PVC collés standards adaptés aux conditions d'utilisation de locaux nécessitant une mise en œuvre avec traitements verticaux, en respectant normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
2. Réaliser la pose technique de revêtements PVC collés standards hétérogènes et homogènes U3/U4 avec traitements verticaux en mobilisant les outils et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art
3. Préparer les supports ainsi que les revêtements de sol et mur adaptés à l'utilisation d'un système douche, en respectant les normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
4. Réaliser la pose des lès de revêtement de sol et mur pour douche après identification et réception des supports (pentes et mural) et en mobilisant les outils et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art

- 5. Préparer les revêtements de sol PVC conducteurs ou dissipateurs adaptés aux conditions d'utilisation du local, en respectant normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
- 6. Réaliser la pose de revêtements de sol PVC conducteurs et dissipateurs en mobilisant les outils et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art
- 7. Préparer les revêtements de sol linoléum en lés à coller avec traitements verticaux adaptés aux conditions d'utilisation de locaux, tout en respectant normes et classements afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
- 8. Réaliser la pose technique de revêtements de sol linoléum en lés collés avec traitements verticaux en mobilisant les outils et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art
- 9. Préparer les revêtements de sol de type Linoleum et PVC en Marches Intégrales, pour escalier à marches droites et balancées, en fonction du type d'escalier et de son usage, en respectant normes, classements, et exigences liées à l'accessibilité afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
- 10. Réaliser la pose en escalier avec des revêtements standards ou marches intégrales sur des marches droites et balancées en fonction de leur typologie, format et support en mobilisant les outils, accessoires et techniques adaptés afin de garantir une pose dans le respect des règles de l'art

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation pratique
- Entretien avec l'évaluateur

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier de Solier/Solière fait partie des métiers du second œuvre du Bâtiment.
Toutes les tailles d'entreprises sont concernées, des TPE aux grandes entreprises, en passant par la structure artisanale et les PME.
Ces entreprises peuvent être « mono-activité » sols souples, ou comporter 2 ou plusieurs activités dans les métiers de la décoration et de la finition du Bâtiment (beaucoup d'entre elles font par exemple aussi de la peinture).
A la marge en matière d'emploi, les distributeurs, les établissements publics, les services techniques des collectivités locales possèdent également du personnel spécialisé pour les travaux d'entretien et de rénovation des sols.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Solier/Solière ; solier-moquettiste/solière-moquettiste

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 083 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X30 — Ouvriers en pose et décoration de revêtements · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 700
Jugés difficiles à recruter	60 %

Familles professionnelles (FAP)

B2X30 — Ouvriers en pose et décoration de revêtements

B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Prérequis pour accéder au dispositif de certification par la formation

- Savoir lire et écrire
- Test d'aptitude (addition/soustraction/multiplication/division)

Si les candidats n'ont pas les prérequis, leur candidature sera néanmoins étudiée individuellement en fonction de leur profil.

Positionnement des candidats pour orientation sur un parcours de formation : Le candidat sera orienté sur le parcours de formation adéquat en fonction de son niveau, c'est-à-dire en fonction de son expérience, de ses qualifications et d'éventuels tests de positionnement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

3 individus représentant les 3 profils ci-dessous :

- 1 représentant du collège employeurs (chef entreprise, conducteur travaux, artisan)
- 1 représentant du collège salariés (Solier/Solière)
- 1 membre, représentants des certificateurs : soit un des deux certificateurs eux-mêmes, soit par délégation, le RFS, ou un responsable ou formateur d'un autre centre de formation habilité pour organiser les évaluations

Les représentants cités ci-dessus sont en exercice dans des activités proches du Titre de Solier(ière) ou ont cessé depuis moins de 5 ans leur activité.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

3 individus représentant les 3 profils ci-dessous :

- 1 représentant du collège employeurs (chef entreprise, conducteur travaux, artisan)
- 1 représentant du collège salariés (Solier/Solière)
- 1 membre, représentants des certificateurs : soit un des deux certificateurs eux-mêmes, soit par délégation, le RFS, ou un responsable ou formateur d'un autre centre de formation habilité pour organiser les évaluations

Les représentants cités ci-dessus sont en exercice dans des activités proches du Titre de Solier(ière) ou ont cessé depuis moins de 5 ans leur activité.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

3 individus représentant les 3 profils ci-dessous :

- 1 représentant du collège employeurs (chef entreprise, conducteur travaux, artisan)
- 1 représentant du collège salariés (Solier/Solière)
- 1 membre, représentants des certificateurs : soit un des deux certificateurs eux-mêmes, soit par délégation, le RFS, ou un responsable ou formateur d'un autre centre de formation habilité pour organiser les évaluations

Les représentants cités ci-dessus sont en exercice dans des activités proches du Titre de Solier(ière) ou ont cessé depuis moins de 5 ans leur activité.

COMPOSITION DU JURY — VAE

4 individus représentant les 3 profils ci-dessous :

- 1 représentant du collège employeurs (chef entreprise, conducteur travaux, artisan)
- 1 représentant du collège salariés (Solier/Solière)
- 2 membres, représentants des certificateurs : soit le certificateur lui-même, soit par délégation, le RFS, ou des responsables ou formateurs d'autres centres de formation habilités pour organiser les évaluations

Les représentants cités ci-dessus sont en exercice dans des activités proches du Titre de Solier(ière) ou ont cessé depuis moins de 5 ans leur activité.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 881 €
Selon la branche	6 462 € – 7 234 €
Prise en charge	Branches concernées
6 881 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 234 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
6 462 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	29/06/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/06/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	14	0	100 %	—
2018	24	2	96 %	95 %
2017	31	1	96 %	92 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP40644

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
www.formation-solier.com

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34700/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).